

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	81 (1990)
Heft:	20
Rubrik:	Aus Mitgliedwerken = Informations des membres de l'UCS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

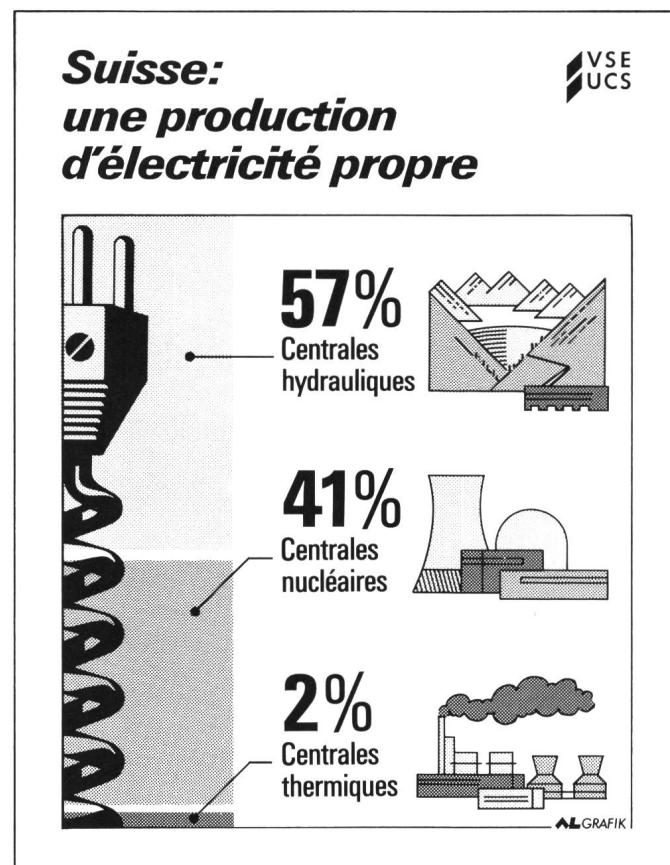
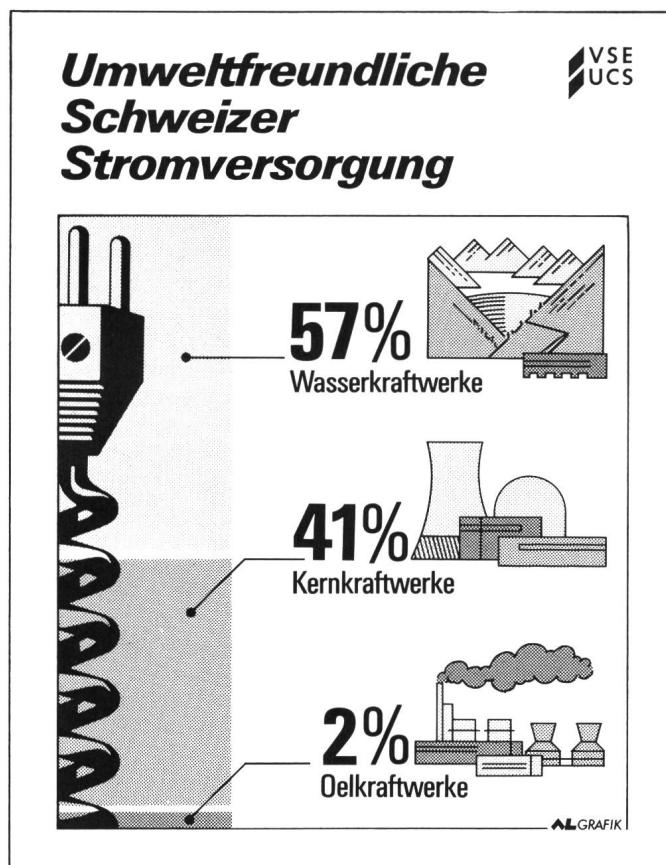
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2% entfielen. Somit wurden in der Schweiz 98% des Stroms ohne Kohlendioxidabgabe an die Atmosphäre erzeugt.

Um diese Strommengen in herkömmlichen Wärmekraftwerken zu erzeugen, müssten nach einer Schätzung des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätswerke (VSE) mehr als 14 Mio Tonnen Steinkohle oder 11 Mio Tonnen Heizöl oder 9 Mio Tonnen Gas verbrannt werden. Dadurch würden unter anderem bis 45 Mio Tonnen Kohlendioxid zusätzlich zu den bereits durch Heizung,

mulation). Cette production repose sur 57% de force hydraulique, 41% de nucléaire et 2% de thermique classique (mazout). Il en résulte que 98% du courant produit dans notre pays ne provoque aucun rejet de gaz carbonique dans l'atmosphère.

L'Union des Centrales Suisse d'Electricité (UCS) rappelle que pour tirer une telle quantité d'électricité de centrales à combustible fossile, il aurait fallu brûler plus de 14 millions de tonnes de houille, ou 11 millions de tonnes de mazout ou encore 9 millions de tonnes



Verkehr usw. verursachten Mengen in die Atmosphäre gelangen. Dies hätte nahezu eine Verdoppelung des heutigen CO₂-Ausstosses in der Schweiz zur Folge.

Bei der Stromerzeugung steht die Schweiz zusammen mit Norwegen und Schweden in der europäischen Spitzengruppe bezüglich geringer CO₂-Belastung.

VSE

de gaz naturel. Il en serait résulté un dégagement supplémentaire de CO₂ allant jusqu'à 45 millions de tonnes selon le combustible utilisé, autrement dit un doublement ou presque des rejets de gaz carbonique enregistrés dans notre pays.

Pour ce qui concerne la production d'électricité, la Suisse figure avec la Norvège et la Suède parmi les pays rejetant le moins de gaz carbonique.

UCS

Aus Mitgliedwerken Informations des membres de l'UCS

Inauguration de la centrale de La Dernier

Lorsqu'en 1901, le Grand Conseil vaudois a décidé la création de la Société devenue plus tard Compagnie vaudoise d'électricité (CVE), il lui a assigné deux buts principaux: d'une part, régulariser

le niveau des lacs de la Vallée de Joux qui débordaient fréquemment et, d'autre part, mettre en valeur la force motrice des eaux de ces lacs.

La première usine construite a été celle de La Dernier près de

Vallorbe. Mise en service en 1903, elle a été suivie d'abord par l'usine de Montcherand (1908), puis par celle des Clées (1955). Située sous une chute d'eau de 240 m, l'usine de La Dernier avait à l'origine une puissance de 3900 kW. Après l'installation de nouveaux groupes générateurs, sa puissance a été portée à 12 000 kW en 1929, puis à 24 000 kW en 1947. Les derniers groupes qui viennent d'être installés en remplacement des anciens portent la puissance de l'usine à 27 000 kW.

Pour actionner ces nouvelles machines, les conduites d'aménée d'eau n'ont pas été modifiées, mais le débit de l'eau turbinée a été augmenté de 12 m³/s à 13 m³/s. Malgré cela, et comme le prescrit la concession valable jusqu'en 2034, le niveau des lacs de Joux sera maintenu entre les cotes 1001,50 et 1005,00.

L'acquisition de deux nouveaux groupes générateurs, formés chacun d'une turbine Francis et d'un alternateur, a nécessité la reconstruction totale des fondations de la salle des machines ainsi que du canal de fuite. Cela a aussi été l'occasion pour la CVE de remplacer les installations de commande vétustes par de nouveaux équipements de commande automatique «dernier cri», lui permettant ainsi de poursuivre sa politique de rationalisation. Télécommandée depuis le Centre de Conduite et de Gestion de Montcherand, la centrale rénovée ne sera, en effet, plus gardiennée.

De plus, dans le but de regrouper dans l'usine toutes les installa-



Centrale de La Dernier. Au premier plan, le canal de fuite.

tions à haute tension, une annexe a été construite; elle renferme les 4 transformateurs, nécessaires au transfert de l'énergie produite jusque dans le réseau.

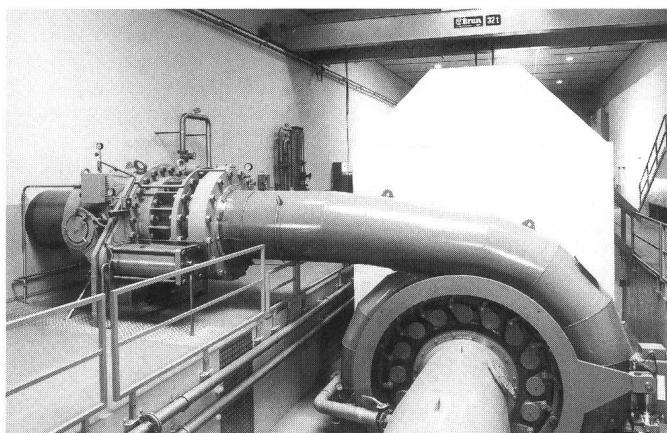
L'inauguration des nouvelles installations de la centrale électrique de La Dernier s'est déroulée le jeudi 6 septembre, dès 16 h 00, en présence des autorités, des représentants de l'industrie et de la presse.

Le samedi 8 septembre 1990, diverses animations ont été proposées au public venu assister à la journée des Portes ouvertes.

Au cours de la visite guidée qui a suivi la présentation de la centrale modernisée de La Dernier, les invités ont pu se rendre compte des efforts consentis par la CVE pour rationaliser la marche de ses installations et pour tirer le meilleur profit de l'énergie hydraulique à sa disposition, sans porter aucune atteinte nouvelle à l'environnement.

Malgré tous les efforts consentis, la CVE ne produira dans ses centrales de La Dernier, des Clées, de Montcherand et de La Peufeyre-sur-Bex qu'une faible partie seulement de l'énergie consommée dans la zone qu'elle dessert. Mais, comme le relèvent ses dirigeants, ce n'est pas une raison pour laisser aller les choses et se contenter d'acheter davantage d'électricité à l'Energie de l'Ouest-Suisse. Il est nécessaire d'optimiser les rendements de toutes les installations de production. Et c'est ce que la CVE vient de faire avec succès à La Dernier.

RP/Do



Centrale de La Dernier. A gauche, l'arrivée de l'eau par la vanne sphérique. A droit en bas, la turbine Francis.

Fürsprecher *Urs Ursprung*. Die Direktion besteht ab 1. Oktober 1990 somit aus den Herren *Prof. Dr. K. Theilsieff* und *U. Ursprung*.
KWL

Wechsel in der Direktion des Kraftwerks Laufenburg

Am 30. September 1990 tritt *Dr. Eduard Grob*, einer der beiden Direktoren des Kraftwerks Laufenburg (KWL), altersbedingt in den Ruhestand. Er wird noch für einige Zeit als Berater für KWL zur Verfügung stehen.

Eduard Grob wurde auf den 1. Januar 1969 zum Direktor des KWL ernannt. Während seiner Amtszeit hat sich das Unternehmen sehr erfreulich entwickelt. Die Konzessionen für das Rheinkraftwerk Laufenburg wurden erneuert. Aufgrund dieser neuen Konzessionen konnte der gegenwärtig laufende, eindrückliche Ausbau des Flusskraftwerks in Angriff genommen werden. Das KWL hat in den beiden letzten Jahrzehnten seine Versorgungsnetze kontinuierlich ausgebaut und auf den neusten Stand gebracht. Dr. Grob hat dazu Entscheidendes beigetragen. Es ist ihm darüber hinaus gelungen, zu Kunden, Behörden und Mitarbeitern ein tragfähiges Verhältnis aufzubauen.

Die Nachfolge von Herrn Dr. Grob übernimmt der 41jährige

Beförderungen bei der Atel

Folgende Mitarbeiter der Aare-Tessin AG für Elektrizität wurden befördert:

Auf den 1. April 1990: *Alessandro Sala*, Atel Sud, Bodio, zum Vizedirektor.

Die nachfolgenden Mitarbeiter wurden per 1. Juli 1990 zu Prokuristen ernannt: *Rudolf Flückiger*, techn. Direktion; *Paul Isler*, techn. Direktion; *Max Kempf*, Finanzdirektion; *Anton Muntwiler*, techn. Direktion; *Michel Vögeli*, Finanzdirektion.

Auf den gleichen Zeitpunkt wurde *Walter Ramel*, adm.-jur. Direktion, zum Handlungsbevollmächtigten befördert. Atel, Olten